

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés;

M. Graham pour M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XXVI. TRAVAIL

275 Conférence Internationale du Travail.	15,000 00
276 Conseils Industriels mixtes.	5,000 00
277 Loi d'enquête sur les coalitions, y compris \$1,000 au registraire, laquelle somme peut être payée nonobstant tout ce qui est contenu dans la Loi du service civil ou dans la Loi des coalitions.	20,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau ce jour.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés;

M. Mackenzie King (York) pour M. Robb propose,—Que la Chambre se forme maintenant de nouveau en comité des Subsidés.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET INTERIMAIRE

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas \$40,871,970.85 représentant un sixième de chaque crédit des différents item qui n'ont pas encore été votés, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsidés votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se termi-